

DECLARATION DU CONSEIL SYNDICAL DU SDAS FO 75

Le SDAS FO 75 constate que la profonde colère qui s'exprime chez les salariés, actifs, demandeurs d'emploi et retraités depuis des mois ne faiblit pas. Elle est la conséquence de décennies de politiques d'austérité, menées par les gouvernements successifs et dont celui représenté par Macron/Philippe poursuit et amplifie. Cette colère a pris une forme particulière, à travers le mouvement des gilets jaunes, face à un gouvernement qui détruit ou qui est en cours de détruire toutes les conquêtes sociales (Code du travail, services publics, sécurité sociale, assurance chômage, régimes de retraite). Cette colère est donc légitime.

Dans le secteur social et médico-social, cette colère peut s'exprimer aussi. Beaucoup de professionnels se retrouvent à cumuler plusieurs emplois face à l'austérité sociale qui perdure. Les conditions de travail, elles, continuent de se dégrader faute de financement public suffisant et le public accompagné ne peut plus bénéficier d'une prise en charge à la hauteur. Ça suffit, c'est inacceptable !

Le SDAS FO 75 a revendiqué et continue de revendiquer :

- **Le financement de notre secteur à hauteur de ses besoins, seul à même de garantir de meilleures conditions de travail et des conditions d'accueil acceptables pour les usagers.**
- **L'augmentation immédiate d'au moins 20 % des salaires pour tous les salariés de notre secteur,**
- **L'augmentation des retraites, allocations, minima sociaux et APL,**
- **Le remboursement à 100 % des frais de transport,**
- **Le rétablissement des cotisations sociales qui ouvrent des droits, et le remboursement de toutes les exonérations patronales,**
- **Le maintien des régimes de retraite par répartition et l'abandon du projet de la retraite universelle par points.**

Le SDAS FO 75 constate qu'au lieu de satisfaire les revendications qu'il connaît, le gouvernement ne fait que fournir des réponses bien en deçà des besoins : l'augmentation du SMIC reste en dessous du chiffre officiel de l'inflation qui a augmenté de 2,3 % en 1 an (par contre, « l'augmentation » de la valeur du point dans la CCNT 66 sur 10 ans est = + 3 centimes), les retraités ne voient leur pension augmenter que de 0,3 % sur deux ans et la prime défiscalisée touche uniquement les salariés des entreprises qui acceptent de la mettre en place. Toutefois, la remise en cause partielle de la hausse de la CSG pour les retraités et les mesures avancées sur la prime d'activité montre que c'est un gouvernement contraint qui a été obligé de « lâcher du lest ». Il s'enferme, d'ailleurs, dans une dérive autoritaire et répressive pour faire taire la résistance. Les mesures liberticides annoncées par le 1er ministre pour « cadrer » les manifestations sont inacceptables et nous les condamnons.

Le président Macron organise, par contre, son « grand débat national ». L'objectif est clair : tenter de contourner les organisations syndicales, seules à même de mener des négociations productrices de droits pour les salariés. D'ailleurs, à aucun moment il n'est annoncé un changement dans les contre-réformes en cours, bien au contraire.

Par conséquent, le SDAS FO 75 invite ses sections syndicales à tenir des Assemblées générales dans les établissements et dans les associations afin de poser la nécessaire discussion des revendications et la construction du rapport de force, selon les modalités choisies en AG et ce pouvant aller jusqu'à la grève.

Paris, le 21 janvier 2019